CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159254** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/08/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARASCON 794913384

Siret : 794 913 384 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9 033069

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010698754804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010698754804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CG CONSTRUCTION

6 AVENUE DE ROQUEROUSSE
13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES

Téléphone : 04 86 32 28 33 **Fax :**

Portable : 06 22 39 07 06

Responsabilité légale :
GRAVIER CEDRIC GÉRANT

Site Internet : http://www.cedric-gravier-construction.fr

E-mail : entreprise.gravier@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 865 791 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie	7	18/03/2025
2171	Taille et pose de pierre		18/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025